

Madame La Présidente,

Votre questionnaire « demain pour la santé : que ferez-vous ? », pour la préparation de votre colloque du 7 février a retenu toute mon attention.

Veillez trouver ci-dessous, une première série d'éléments de réponses

Question 1

Le choix d'une société plus juste, plus solidaire, combattant les inégalités, que je porte dans mes propositions, est indissociable du principe que la santé est bien une priorité budgétaire. Contrairement à bien des idées portées par les différents gouvernements depuis des années, je suis pour avancer le concept de l'augmentation des dépenses remboursées de santé. Bien évidemment, cette proposition s'accompagne de propositions de recettes, comme par exemple, celle de faire cotiser les revenus financiers dans les mêmes proportions que les salariés.

Question 2

C'est un état de fait de notre pays, qu'il y ait tout à la fois une filière santé publique, une filière santé à but lucratif, ainsi qu'une médecine libérale. Je n'oublie pas le réseau des centres de santé qui dans bien des quartiers et des cités est maintenant le dernier lieu de soin pour une part sensible de nos concitoyens.

A mon sens, la santé devant être réaffirmée comme une priorité de l'Etat, le service public de santé doit impérativement avoir les moyens d'exercer pleinement sa mission. La complémentarité entre la médecine hospitalière et la médecine de ville est naturellement à mon sens une solution pour mieux répondre aux besoins des usagers.

Les rapports entre les établissements publics de santé et les structures publiques lucratives doivent être axés sur la qualité de la réponse aux besoins de santé.

Question 3

Tout d'abord il importe que les professionnels médicaux et non médicaux qui ont fait le choix de travailler dans des structures publiques de santé, puissent enfin bénéficier de la reconnaissance professionnelle qu'ils sont en droit d'attendre. Cela passe par une revalorisation des rémunérations, une attractivité des carrières et des fonctions et une amélioration des conditions d'exercice de leurs fonctions en ayant les moyens de l'exercer pleinement.

Ensuite, il me paraît important d'en finir avec la volonté d'une convergence contre nature des tarifs entre le secteur public et le secteur privé lucratif. Les missions n'étant vraiment pas les mêmes.

Enfin, l'organisation des structures publiques doit à mon sens être profondément démocratisée et permettre ainsi à chaque professionnel d'être reconnu dans l'exercice de son art.

Question 4

Le problème principal des nouvelles missions attribuées à l'hôpital public est qu'elles n'ont jamais été accompagnées d'un financement à 100%. Cela signifie qu'elles ont été mises en œuvre en ponctionnant pour partie les ressources déjà insuffisantes des établissements publics.

Que l'hôpital public soit dans bien des cas la dernière structure publique de proximité est bien maintenant un fait avéré.

Mes propositions en termes de reconquête d'un service public de proximité permettront de revitaliser le maillage territorial en la matière.

Question 5

Si les réseaux de santé permettent une amélioration de la synergie et de la complémentarité entre les différents acteurs dans le souci d'améliorer la qualité de la réponse apportée à la population, c'est sans doute une des perspectives à développer. Pour autant, je n'ignore pas, que devant les difficultés financières considérables auxquelles ils ont à faire face, des acteurs de santé ont pu être tentés par une hyperspécialisation de réseaux dans l'espoir d'être plus attractif des moyens financiers spécifiques.

Avec les propositions que je porte pour une profonde réforme du financement de la protection sociale, ce type d'effet pervers devrait être annulé.

Question 6

Le projet que je porte considère que la santé doit demeurer une priorité d'Etat. Je suis pour une démocratisation des structures permettant de recenser les besoins, de déterminer les réponses à y apporter et de contrôler la façon dont ces réponses seront apportées. Pour autant, il n'est pas question pour moi d'un droit à la santé à géométrie variable, en fonction que l'on soit dans une région riche ou une région pauvre.

Question 7

Profondément attachée au développement de la démocratie et souhaitant vivement que les femmes et les hommes de ce pays prennent leurs affaires en main, je ne vis pas l'émergence d'associations d'usagers comme un inconvénient.

Tout comme je suis pour un statut de l'élu, je porte le projet du statut du dirigeant associatif pour que le monde associatif puisse pleinement assurer ses missions. Cela passe aussi par le besoin de formation qui est aussi valable pour les usagers de santé.

Question 8

Le projet, que je porte, mettant la santé en priorité d'Etat porte la logique d'une vraie politique progressiste de santé. La santé ne peut se réduire à l'absence de maladie. Cela passe bien sûr par une revalorisation de l'ensemble des acteurs de santé, mais aussi par une démocratisation de ce système.

La prévention ne peut rester au stade aussi peu développé que ce qu'elle est actuellement.

Question 9

Je suis profondément attachée à la reconquête de vrais services publics dans notre pays et en Europe, ce n'est pas pour accepter que l'Hôpital soit vidé de son caractère public.

Il est vraiment temps d'inverser la logique et de faire de la santé une priorité d'Etat.

Cela passe par les réformes du financement de la protection sociale afin d'avoir les moyens de cette politique.

C'est aussi par une attractivité nouvelle des postes à l'hôpital public que nous nous opposerons réellement aux concepts de l'hôpital entreprise.

Question 10

A l'opposé des autres projets qui ne visent qu'à rester dans la logique de la diminution des dépenses remboursées, je porte avec force et détermination le principe de l'augmentation des dépenses remboursées. Il importe de bien noter que la situation des USA par exemple, avec

une part considérable des dépenses de santé non socialisées ont un niveau de santé de la population particulièrement médiocre pour une puissance financière si grande.

Je suis attachée à la gestion de l'assurance maladie dans le cadre de conseils d'administration pour lesquels je revendique la mise en place d'élections.

Il est indispensable de s'attaquer résolument à la question des recettes de l'assurance maladie et d'arrêter de culpabiliser les médecins parce qu'ils prescriraient trop, les usagers parce qu'ils consommeraient trop et les professionnels parce qu'ils dépenseraient trop. Mon programme est d'ailleurs le seul à porter cette question des moyens pour les choix que l'on veut mettre en œuvre.

Il ne s'agit là bien entendu que de quelques éléments rapides apportés aux 10 questions que vous avez bien voulu me faire parvenir. Je reste bien entendue à votre disposition.

Recevez, Madame la présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Marie-George Buffet